

Résolution 6/XII du Parlement de Catalogne, sur la défense des droits civils et politiques à partir de larges majorités plurielles

250-00108/12

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU PARLEMENT

Le Parlement de Catalogne, réuni en séance plénière le 28 mars 2018, a débattu le texte de la proposition de résolution sur la défense des droits civils et politiques à partir de larges majorités plurielles (250-00108/12), présentée par le groupe parlementaire de Catalunya en Comú Podem.

En conclusion, conformément à l'article 168 du règlement, il a approuvé la résolution suivante :

RESOLUTION

1. Le Parlement de Catalogne dénonce l'attitude irresponsable du gouvernement de l'État espagnol et d'autres institutions consistant à utiliser les tribunaux pour répondre à certains débats politiques, ainsi qu'à se refuser à trancher par le dialogue et la négociation les demandes politiques qui se sont manifestées au fil des dernières années dans de nombreux secteurs de la société catalane.
2. Le Parlement de Catalogne dénonce le fait que des députés et députées de cette chambre, ainsi que des représentants de la société civile, se trouvent en situation de détention provisoire non justifiée et demande leur libération.
3. Le Parlement de Catalogne dénonce que la judiciarisation du débat politique contribue à générer un blocage institutionnel.

4. Le Parlement de Catalogne manifeste que tous les droits politiques et civils figurant dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, ainsi que dans toute la législation internationale sur la protection des droits de l'homme, doivent être garantis pour les députés de cette chambre.

5. Le Parlement de Catalogne, en tant que chambre où se manifeste la pluralité politique du pays, s'engage à œuvrer afin de trouver les instruments nécessaires à la restauration des institutions en essayant de constituer de larges majorités au sein de la chambre.

6. Le Parlement de Catalogne appelle les acteurs sociaux et politiques du pays à œuvrer de manière conjointe, avec les majorités les plus larges et les plus plurielles possibles, en vue de défendre les valeurs de la démocratie, la liberté et la justice, en tant que piliers fondamentaux sur lesquels repose la société catalane, lesquelles ont été spécialement et gravement atteintes ces derniers temps.

Palais du Parlement, le 28 mars 2018

Le deuxième secrétaire
David Pérez Ibáñez

Le président
Roger Torrent i Ramió